

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 17 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le

ID : 065-216500314-20251117-123_2025-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 du mois de novembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal le 10 novembre 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints,
Jean Pierre BUERBA, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Baptiste GRANGE, Raphael BENOIT.

ABSENTS EXCUSES

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS
Kate MARIE procuration à Anne DUNAN
Jean-Philippe DELARUE
Jean-Laurent PEREZ
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Marc CAUMONT est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **14 octobre 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **14 octobre 2025** est approuvé à l'unanimité.

**AMENAGEMENTS POUR L'ASSOCIATION PETANQUE AURE - LOURON
(123-2025)**

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal de son rendez-vous avec Mr Brice MARTY, nouveau président de l'association Pétanque Aure Louron. Celui-ci a procédé à un sondage des adhérents qui détermine une large majorité pour jouer sur les terrains du pré commun.

Le devis de l'entreprise SBTP avait été accepté par le conseil municipal lors de la séance du 15 mai 2025 pour un montant de 8 423€ HT.

Les travaux étaient conditionnés à l'obtention du bilan financier annuel de l'association. Celui-ci a été transmis à la Mairie courant septembre 2025. Les démissions et l'élection du nouveau bureau de l'association ont entraîné le retard constaté dans l'exécution des travaux au pré commun.

A ce jour, le conseil municipal relance l'exécution des travaux confortés par le sondage.

Les équipements (zone de jeux, bâtiment et éclairage) situés sur le parking de l'Arbizon, aujourd'hui à disposition de la pétanque, devront trouver une destination plus adaptée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Mr le Maire :

- A contacter l'entreprise SBTP pour relancer les travaux,
- A contacter Mr MARTY Brice pour envisager le devenir des équipements situés au parking de l'Arbizon.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau